



Réunion CUNCA le 16 janvier 2024 au siège de la SCC à AUBERVILLIERS

Présents : Nathalie PARENT, Joël CHAUVET, Pierre DEBRET, René GERLET, Dominique LEBRUN

Bilan du 2^{ème} semestre 2023

Le nombre des participations reste en baisse relativement modérée pour les field-trials. Nos Rencontres Saint HUBERT retrouvent des couleurs avec une belle finale qui s'est déroulée dans une excellente ambiance. Pour la participation aux BICP, la saison fut exceptionnelle avec une participation record, il faut même noter que toutes les redevances sont rentrées.

Toutes les redevances field, elles, ne sont pas rentrées malgré plusieurs appels à l'ADACAS 63.

Dans la revue « Chiens de Chasse », nous trouvons de nouveau un article à charge contre notre commission, Dominique LEBRUN sera chargé au nom de la CUNCA d'y apporter une réponse.

Calendrier 1^{er} semestre 2024, Opens de printemps

Le calendrier de printemps, organisé par Joël Chauvet, est en ligne depuis quelques jours. Seuls deux événements ont posé problème : le concours de FICHEUX qui n'a pas été proposé par le Club de l'Épagneul français et le concours de COOLUS (ADP) en doublon avec celui du CASTELET, les propositions de date ou de changement de date sont arrivées après la mise en ligne et n'ont donc pas pu, à notre grand regret, être adoptées.

L'Open de quête de chasse sera organisé sur les terrains de l'Amicale des Field-trials que nous remercions. Le jury proposé est composé de :

Mesdames MADIOT et HENOCQUE, Messieurs LEBRUN, MUSCARI, DOISE, CARPENTEY, THOQUENNE, BOITIER-MURAT, SOUSTRE, JULIEN, BOUCHER, PROVOST, BOUEE, JONCOUR, BAUDE, GARAND, COURTHIAL, CURRUTCHAGUE, HUPE, COATMELLE, DEBRET.

Après l'énoncé de cette liste, Monsieur René GERLET démissionne de son poste d'administrateur de la Commission.

L'Open de grande quête sera organisé sur les terrains du CUSCA-62 (ARLEUX) que nous remercions, le jury proposé est composé de : Messieurs HUPE, COATMELLE, DEMARETZ, SOUBIELLE, GUILHEMJOUAN, BOUTENEIGRE, DELIGEY, BOITIER-MURAT, MERLES DES ISLES, PACIONI, GUENAGA.

Dossiers de juges :

Nomination de Pascal TRUCIOS qui a commencé à juger en toute fin de ce semestre écoulé.

Dominique POZO a effectué avec succès ses contrôles, sa nomination sera proposée lors de la prochaine commission en fin de ce semestre.

Le cursus de Jérôme PECOURT est arrêté suite à sa série de contrôles.

A l'issue de la réunion, monsieur Jean DUPONT et monsieur Hervé POMMEY ont passé avec succès leur examen de la CUNCA. Nous les félicitons, ils vont pouvoir poursuivre leur cursus.

Mise à jour du règlement

Un règlement mis à jour sera envoyé aux Juges et Organisateur, les points essentiels peuvent être ainsi résumés :

* BARRAGE : Possibilité de laisser courir les chiennes en chaleur avec une autre chienne après accord des concurrents

* Suppression des contrôles d'allure en cas de CACT unique

* Suppression de l'Excellent nécessaire à la participation en ICVO et en ouvert pour les continentaux- Pour les Britanniques les concours Ouverts et ICVO pourront aussi recevoir des solos qui permettront d'obtenir l'EXC qui reste prérequis pour courir en couple et de ce fait réduire le nombre d'ICP.

* Retour aux 3 minutes plutôt que 5 pour l'attribution de l'insuffisant, les arrêts à blanc dans la minute sont comptabilisés.

* Si un field ne comporte qu'un seul concours de 6 chiens, en cas d'absence d'un seul et unique chien le concours peut avoir lieu avec les 5 chiens restant mais le CACT et sa réserve ne pourront être attribués, les chiens courant uniquement pour un qualificatif.

* Les résultats obtenus en ICP sont pris en compte pour la participation aux Opens de France.

* Possibilité pour les organisateurs de prévoir une majoration de tarif en cas d'engagement tardif.

* Possibilité, après accord des organisateurs, de participer dans 3 séries uniquement si le conducteur présente le même jour en continentaux et en britanniques.

* Pour le championnat 4 cases, les femelles peuvent remplacer les CACT de couple par des RACT.

* Formation des juges : nécessité d'effectuer au moins un assessorat en grande quête

* Le CACIT doit être décerné par 3 (voire 2 en cas de force majeure) juges désignés par la Société organisatrice et dans la mesure du possible n'ayant pas attribué de CACT dans leur série à l'exception de l'Open de France.

* TAN : Les fautes de dressage seront sans effet sur l'appréciation finale (Exemple un chien qui met à l'envol même après un arrêt très bref ne peut être pénalisé).

* BICP : Lors des BICP, il est OBLIGATOIRE que toutes les personnes présentes sur le terrain portent un élément vestimentaire orange fluo sous peine d'exclusion immédiate.

* Lors d'un concours, les suiveurs sont interdits si l'épreuve comporte un examen de fin de cursus d'un élève juge.

Alliance latine

Dans le cadre des concours de l'Alliance Latine, trois épreuves seront organisées par la France en Espagne dans la région de TOLEDE les 21, 22 et 23 février (l'Espagne organisera les 23, 24 et 25 février et l'Italie les 26, 27, 28 et 29 février). Il faut noter qu'un CACIT sera mis en jeu lors de ces 10 journées.

International

La Coupe d'Europe de grande quête se déroulera en SERBIE les 18 et 19 mars. A cette occasion la réunion FCI pour les chiens britanniques est programmée le 17 mars. Monsieur Pierre AVELLAN, qui fait la sélection pour l'équipe de France, sera donc mandaté pour représenter la France dans cette réunion.

Etant sollicités pour l'organisation de cette manifestation en 2025 et devant la baisse importante des populations de perdrix, la commission attendra le 14 avril 2024 pour donner sa réponse. A cette date, nous serons en mesure d'assurer ou pas que nos populations de perdrix sont suffisantes pour se lancer dans une organisation internationale.

La Coupe d'EUROPE des chiens continentaux se déroulera en POLOGNE (PINCZOW) du 4 au 6 avril 2024, prix d'excellence le 7 (engagement à la charge des concurrents). La sélection, pour l'équipe de France se déroulera à MAIRY sur MARNE le 22 mars 2024. Elle sera effectuée par Monsieur Jean CARPENTÉY.

La subvention pour les chiens qui vont aux épreuves internationales est maintenue à 300 euros par propriétaire de chien.

Affaires en cours :

Monsieur Nicolas ROCHE, lors du concours de grande quête de CHALONS en CHAMPAGNE, a fait preuve d'incorrection envers les juges (Messieurs O. SOUBIELLE, Y. HUPE et J.Ph. JULIEN) qui officiaient. Ne pouvant tolérer de tels comportements, la Commission a transmis ce dossier au Conseil de Discipline de la Centrale Canine pour examen.

Lors du BICP de Sagone (CORSE) organisé par Monsieur MIGNOT, l'épreuve à terre n'a pas eu lieu considérant que les résultats obtenus par les braques allemands lors de leur épreuve de field-trial spéciale de race serviraient pour l'épreuve à terre du BICP. Cette démarche est contraire au règlement et pénalise les concurrents qui ont réglé les engagements des deux épreuves.

De plus lors de la journée de Sagone les juges ont jugé plus de 20 parcours alors que le maximum est de 15. Le dossier sera transmis au Comité de la SCC seul compétent pour attribuer à la commission des juges la mission d'instruire.

Liste des juges examinateurs

Pour les BICP, Jean-Joël COURTHIAL est proposé comme juge examinateur et formateur

Une mise à jour des juges examinateurs au 01.01.2024 est effectuée :

JUGES EXAMINATEURS FIELD-TRIAL – CUNCA 01.24

Michel AUPEE	Yves HUPE
Pierre AVELLAN	Yves JONCOUR
Jacques BEILLARD	Jean-Philippe JULIEN
Patrick BERTHELOT	Dominique LEBRUN
Christian BOUCHER	Jimmy LECLERCQ
Pascal BOUEE	Dominique LEICKMAN
Louis COATMELLEC	Laurence MADIOT
Bernard CORNUS	Jean-François MAILLET
Pierre DEBRET	Olivier MASSIERA
David DELIGEY	François MERLE DES ISLES
Vladimir DEMARETZ	Max MESTEPES
Alain DERACHE	Max MONTIGNY
Christian DOISE	Marcel PEYRAT
Daniel FARCY	Daniel PROVOST
Pascal GARAND	Magali RAFFY
René GERLET	Olivier SOUBIELLE
Jean-Pierre GOTTI	Thierry SOUSTRE
Serge GUILBERT	Yves TASTET
Jean-Yves GUILHEMJOUAN	Gérard THOQUENNE
Sylvie HENOCQUE	Regis TOULET

JUGES FORMATEURS FIELD-TRIAL– CUNCA 01.2024 (selon souhait des clubs de race)

Jean ARCHAMBAULT (BA)	Louis GRALL (SA)
Pierre AVELLAN (P - BSG)	Yves GUILBERT (SG)
Jean-François BAUDE (EPI)	Yves JONCOUR (EB - SI)
Patrick BERTHELOT (SA)	Dominique LEBRUN (P – SI - BH - BSG)
Christian BOUCHER (EB)	Jimmy LECLERCQ (EAll)
Pascal BOUEE (SI - EAll)	Michel LEGOFF (SA)
Patrick BOUTENEIGRE (P)	Dominique LEICKMAN (GK - BAu)
Bernard BRENUCHON (BAu)	Laurence MADIOT (SA)
Jean-Pierre CADEAU (P)	Jean-François MAILLET (BA – Bau - EPI)
Louis COATMELLEC (P)	Alexandre MARTEL (EAll)
Pierre DEBRET (EPI)	François MERLE DES ISLES (P)
Jacques DEGUILLAUME (P – BI/SPI)	Max MONTIGNY (P)
Alain DERACHE (EPI)	Marcel PEYRAT (EB - BAu)
Christian DOISE (P - EPI)	Yves PIEDVACHE (SG)
Pierre FLOIRAS (EB–BI/SPI–BH–BAu–BSG)	Daniel POUJAUD (SA)
Ange FRANCHI (BI/SPI)	Daniel PROVOST (SA - SI)
Pascal GARAND (EB)	Olivier SOUBIELLE (P)
Lionel GAY (SI)	Thierry SOUSTRE (SG - BAR)
Serge GUILBERT (EPI)	Yves TASTET (P)
René GERLET (BA)	Régis TOULET (P – BI/SPI - BSG)
Jean-Pierre GOTTI (SI)	Gérard THOQUENNE (P)

